

Projet de pension de famille : le maire attend toujours la validation ministérielle

Société

Il commence à trouver le temps long... Arnaud Diaz, le maire de L'Hospitalet-près-l'Andorre, attend toujours «le coup de tampon» de la ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, Marisol Touraine, destiné à valider le dossier concernant le projet de pension de famille (cf. « La Dépêche du Midi » du 11 octobre). «Il ne manque plus que ça pour démarrer car nous l'avons les accords de tous les autres partenaires et même les financements», rappelle-t-il en ne cachant pas son agacement devant le «silence radio» de la ministre, pourtant destinataire du dossier depuis juin dernier, et le «faible soutien» de la députée Frédérique Massat.

Du retard dans le planning des travaux

L'élu aimerait d'autant plus que cela bouge rapidement que des travaux doivent être réalisés dans les bâtiments destinés à abriter cette Maison des cimes avant l'accueil, qu'il espère pour la fin 2017, voire le début de l'année 2018, des premières résidentes de cette pension de famille.

Laquelle sera inédite en France puisqu'elle n'accueillera que des femmes célibataires et leurs enfants âgés de plus de 3 ans. «Cette maison d'accueil et de développement est un tremplin entre la sortie des centres d'hébergement temporaire et le logement autonome», explique ainsi le dossier de présentation disponible sur le site Internet de la mairie.

Arnaud Diaz tient d'autant plus à voir ce projet aboutir qu'au-delà de l'aspect sociétal, il en va de la revitalisation des territoires ruraux. «Des emplois seront créés et, qui dit accueil de mamans et d'enfants sur la commune, dit scolarisation et donc maintien des effectifs du personnel», explique-t-il. Or, jeudi soir, le conseil d'école du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) Mérens-L'Hospitalet s'est réuni pour évoquer un courrier de l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dasen) dans lequel un poste du RPI est menacé...

Denis Slagmulder

L'HOSPITALET-PRÈS-L'ANDORRE SOCIÉTÉ

A lire aussi

Contenus sponsorisés



Bon conducteur ? 5 conseils pour garder votre bonus 50 à vie !

(AXA)



Pays de la Loire : 5 plats trop bons pour petits

(Voyages-sncf.com)



Dépakine: Sanofi devra indemniser les victimes

(Le Figaro Santé)

Recommandé par